

UNIVERSITE CLAUDE BERNARD – LYON 1

Diplôme inter Universitaire

Pratique et théorie de l'électroconvulsivothérapie et de la stimulation magnétique transcrânienne

Description de la formation :

L'objectif de cet enseignement est d'apporter aux participants un ensemble de connaissances, de méthodes et de savoir-faire leur permettant de contribuer efficacement à l'ensemble de la prise en charge des patients traités par ECT ou rTMS pour des pathologies psychiatriques : connaître les indications et contre-indications de ces traitements, reconnaître et mesurer les effets indésirables, transmettre l'information adaptée pour le recueil du consentement et participer à l'amélioration de l'alliance thérapeutique, connaître et faire évoluer les procédures de délivrance de ces traitements.

Nom des Universités partenaires et nom du responsable :

Université Victor Segalen Bordeaux 2 – Pr AURIACOMBE Marc

Résumé de la formation : 1 année universitaire

Programme d'enseignement

- Enseignement théorique : 68 h
 - Enseignement pratique : 10 h (ateliers – jeux de rôles – stage dans l'unité ECT accueillant la session de formation)
 - Stage : 30 h (le stage se déroulera dans une unité agréée par le comité pédagogique – ce stage est indépendant de l'atelier pratique réalisé lors des sessions de formation)
- L'ensemble de l'enseignement pratique et théorique, le stage et l'encadrement pour les mémoires représentent un total de 108h

Mode d'organisation de l'enseignement avec les autres universités :

L'enseignement théorique se déroulera sous forme de deux sessions distinctes de 4 jours :

La première ayant lieu à Bordeaux (au sein de l'UFR Médecine - université Victor Segalen) **Mars 2016**

La seconde à Lyon (SHU de psychiatrie adulte – unité de neuromodulation transcrânienne – Hôpital du Vinatier) **Mai 2016**

Méthodes et outils pédagogiques

Enseignement théoriques à partir des données récentes de la littérature, des recommandations pour la pratique publiées au niveau national (texte HAS) et international ; mise en place de questionnaires pré et post afin de mesurer l'impact de ces enseignements.

Encadrement pratique lors du stage

Analyses de cas en groupe (chaque stagiaire présentera trois cas cliniques issus de son stage)

Suivi d'indicateurs adaptés avec la fonction et le rôle spécifique de chacun des étudiants (infirmier – psychologue – médecin)

Jeu de rôle (information – recueil consentement)

Conditions d'admission : Public concerné et pré-requis : Sont admis à s'inscrire :

- Les docteurs en médecine, titulaires du DES de psychiatrie ou d'anesthésie-réanimation, les internes en DES de psychiatrie ou d'anesthésie-réanimation à partir de la 3ème année,
- Les titulaires du Diplôme d'Etat d'infirmier, les psychologues titulaires d'un Master 2 ou d'un DESS.
- Les médecins étrangers titulaires d'un diplôme équivalent

Capacité d'accueil

Effectif minimum sur Lyon 1

(en dessous duquel le diplôme n'ouvrira pas) : 10

Effectif maximum sur Lyon 1 : 20

Effectif minimum total (en dessous duquel le diplôme n'ouvrira pas) : 20

Effectif maximum total : 40

Mode de sélection des candidats

L'inscription se fait sur dossier (lettre de motivation + CV) et éventuellement entretien préalable avec le coordinateur local de l'enseignement. La demande d'inscription sera adressée au responsable local de la formation. Un comité pédagogique sera chargé de collecter toutes les demandes d'inscription afin de permettre une répartition équitable entre les deux Universités. L'accord et l'université d'accueil seront transmis à l'étudiant deux semaines avant la date limite des inscriptions.

L'accord écrit du responsable d'enseignement est à fournir obligatoirement au dossier d'inscription.

Responsable d'enseignement :

Pr Emmanuel POULET

Hôpital Edouard Herriot

Service de psychiatrie des urgences – Pavillon N

Place Arsonval – 69437 Lyon cedex 03

Téléphone : 04 72 11 00 09

emmanuel.poulet@chu-lyon.fr

Renseignements administratifs

Université Claude Bernard Lyon 1

Service des spécialités médicales

8 Avenue Rockefeller - 69373 Lyon cedex 08

Téléphone : 04 78 78 56 08

Modalités d'évaluation des connaissances - Modalités du contrôle des connaissances

- L'assiduité est obligatoire. Elle conditionne l'autorisation à passer les examens.
- 1 épreuve écrite, anonyme, de 2 heures notée sur 20
- 1 épreuve pratique correspondant au stage
- 1 mémoire de 20 pages sur une problématique spécifique en lien avec l'ECT ou la rTMS (soutenance orale) noté sur 20
- Conditions d'obtention du diplôme : sont déclarés admis, les étudiants ayant obtenu la moyenne à l'écrit, la moyenne au mémoire lors de la soutenance orale et validé le stage pratique.
- 2 sessions pour l'épreuve écrite seront proposées aux étudiants.
- Des acquisitions partielles peuvent être reportées sur les années suivantes (3 ans maximum) en cas de non présentation du mémoire lors de l'année de validation de l'épreuve écrite.. Une réinscription sera obligatoire. **Organisation des examens avec les autres universités : les épreuves écrites se dérouleront sur chaque lieu en coordonnant les épreuves (même horaire, même durée, même épreuve).**